



Compte-rendu du conseil municipal du 31 Juillet 2015

Etaient présents: Mmes Andrée VIELVOYE, Marie-Renée EYMARD, Véronique LE GURUN
Caroline LE GURUN, Angèle LE FUR
Mrs Philippe LE FUR, Patrick SOUNY, Patrick LE FUR

Absents : M Elsa BRUGALE a donné pouvoir à Caroline LE GURUN
Gwendal LE ROUX a donné pouvoir à Patrick SOUNY
Alan LE GURUN

Secrétaire de séance: Véronique LE GURUN

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 30

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 Juin 2015

Approbation à l'unanimité

2- Création d'un poste d'agent technique pour assurer l'accueil périscolaire

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'Animateur Territorial à temps non complet à raison de 1h30/jour, 4 jours/semaine, 35 semaines/an, afin d'assurer l'accueil des enfants de 15h45 à 17h15.

Cet emploi peut être occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des ANIMATEURS TERRITORIAUX au(x) grade(s) d'Animateur, ou par un agent contractuel de droit public. L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

- Accueil des enfants de l'école primaire et maternelle
- Coordination et mise en œuvre des activités d'animation,
- Eveil et jeu.

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emploi concerné.

Après délibération,

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet au grade de d'Animateur du cadre d'emplois des Animateurs Territoriaux à raison de 1h30/jour, 4 jours/semaine, 35 semaines/an.

3- Démission du Régisseur de la Régie Carburant

Suite à la démission du régisseur de la Régie Carburant Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de remplacer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (26.5/35^{ème}) par un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet afin de satisfaire l'accroissement d'activité. L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

- Gestion de la paie et des carrières du personnel
- Services divers état civil,
- Accueil téléphonique et accueil du public,
- Préparation et instruction des dossiers d'urbanismes
- Facturation et encaissement divers.
- Remplacement pendant les périodes de congés payés de la secrétaire de mairie et de l'adjoint administratif en poste à l'agence postale communale.

Après délibération,

Les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à supprimer le poste à temps non complet et à créer un poste à temps complet

4- Tarif camping pour le personnel saisonnier

Madame le Maire fait part de demandes de tarifs préférentiels de campeurs travaillant sur l'île pendant la saison estivale.

Elle propose de leur accorder un demi- tarif uniquement pour les tentes occupées totalement par les saisonniers. Ce tarif préférentiel ne pouvant être appliqué que sur un justificatif (contrat de travail)

Après délibération,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, émettent un avis favorable à la proposition de Madame le Maire

5- Location tentes

La commune a fait l'achat d'une tente de réception et d'un stand pliant. Madame le Maire propose de louer ce matériel aux Associations et aux particuliers pour les tarifs suivants :

- Location aux associations Houataises (sous réserve de la participation au montage par les membres de l'association) :
 - o Tente de réception 100.00 €
 - o Stand pliant 75.00 €
- Location aux particuliers
 - o Tente de réception 200.00 €
 - o Stand pliant 150.00 €

Une caution sera demandée : 1 000 € pour la tente de réception et 500 € pour le stand.

Une attestation d'assurance devra être produite lors de la réservation.

Après délibération,

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les tarifs proposés par Madame le Maire

6- Location espace public à des fins commerciales de façon ponctuelle

Madame le Maire fait part de plusieurs demandes faites en mairie pour vendre ponctuellement divers articles sur la place publique.

L'autorisation d'occupation du domaine public étant soumise au paiement de droits de voirie, elle propose d'appliquer un tarif par m2 et par jour soit 3.00 €.

Après délibération,

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité la proposition de Madame le Maire

7- Droit de préemption

1. Parcelle AE 1287 et AE 1288 pour un échange de terrain
2. Parcelle AE 1020 de 56 M2 avec Maison d'habitation pour une valeur de 300 000 €

Après délibération,

Les membres du Conseil municipal décident de ne pas appliquer le droit de préemption pour ces parcelles

8- Elaboration du dossier ZMEL (Zone de mouillages et d'équipements légers)

Madame le Maire fait part de la nécessité d'avoir recours à une prestation extérieure afin d'élaborer le dossier pour la création d'une zone de mouillage et d'équipements légers (Z.M.E.L.) demandée par l'état.
Cette prestation a été évaluée à 2 000 €, plus les frais de déplacement.

Après délibération,

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité votent la proposition de Madame le Maire.

9- Modification des statuts de la communauté de communes

Madame le Maire fait part de la délibération du Conseil Communautaire concernant la modification des statuts de la Communauté de Commune:

- Intégration de l'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare d'Auray,
- Actualisation de la date de restitution de la compétence « Enfance Jeunesse » à compter du 1^{er} septembre 2015 dans les communes de Crac'h, Locmariaquer et St Philibert

Après délibération,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, émettent un avis favorable pour l'intégration de l'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare d'Auray.

En ce qui concerne la compétence « Enfance Jeunesse » la décision est reportée à un prochain conseil municipal afin de collecter les éléments d'informations nécessaires.

Après avoir délibéré sur les statuts Madame le Maire présente les rapports annuels des différentes activités de la Communauté de communes. Ces rapports sont consultables en mairie

10- Questions diverses

Pas de questions diverses

Madame le Maire clôt le Conseil Municipal à 21 h 26